

## Permutations :

### Audience au Rectorat de Limoges le jeudi 31 mars 2011

#### Aucune certitude mais des intentions... à confirmer

Présents : Jean Bertsch (Recteur de l'Académie de Limoges), Dominique Berteloot (Inspecteur d'Académie de la Creuse) ; Christelle Pragout ( PE) ; Estelle Montastier(PE) ; Fabrice Couégnas (SNUipp-FSU23) ; Alain Favière (SNUipp-FSU23) , Marie-Pierre Codario (SGEN-CFDT87)

Le Recteur commence le débat en indiquant qu'il juge la situation des nombreux collègues creusois qui n'obtiennent pas leur permutation depuis de nombreuses années anormale, que cela révèle une incongruité du système, qu'il est attaché à ce que la mobilité des personnels soit favorisée. Il se dit compatissant et précise ensuite les leviers qu'il compte utiliser avec les IA pour remédier à cette situation :

#### À long terme :

- À long terme et pour la rentrée 2012 au niveau national : essayer de persuader le ministère que lors du mouvement national, il faut prendre en considération que l'entrée dans l'Académie puisse ne pas se faire directement. Pour cela, il faudrait laisser des places vacantes dans le 87 pour les attribuer ensuite aux personnels de la Creuse. Pour le SNUipp, cette démarche semble difficile à mettre en œuvre puisqu'il n'existe pas, à ce niveau, de contacts avec les personnels et que le principal souci est que les collègues ne saisissent pas le vœu « Creuse ».

#### Dès cette année :

- Donner une priorité à la mobilité à des collègues de départements dont il est difficile de sortir, s'ils acceptent de venir en Creuse, un département moins prisé.
- Demander lui-même aux autres recteurs de favoriser la sortie de collègues qui veulent venir en Creuse
- Réserver systématiquement aux Creusois les derniers postes d'ajustement (chose qui à la lecture des barèmes semble une évidence puisque 8 collègues creusois ont un barème supérieur à tous les collègues de France qui ont demandé la Haute-Vienne...)
- Obtenir un accord des IA de la Corrèze et de la Haute-Vienne pour qu'ils proposent à des collègues demandant le 87 ou le 19 mais ne pouvant pas obtenir l'inéat, d'obtenir un inéat pour la Creuse (ce qui les rapproche de leur objectif).

L'utilisation de ces différents leviers pourrait permettre selon lui de relancer la machine.

Fabrice Couégnas rappelle l'état de fait actuel. Des collègues creusois n'obtiennent pas le 87 aux permutations alors que ceux qui y parviennent ont **TOUS** des barèmes très inférieurs. Le fait que l'ordinateur opère dorénavant les mutations informatisées avant les permutations informatisées a amplifié le blocage. De même, le calibrage fourni au ministère sur les besoins du département de la Creuse est un frein aux sorties du département par les permutations. Les situations familiales des collègues, difficilement supportables avec l'espoir de pouvoir obtenir le 87 après quelques années (10 ans pour certains) deviennent insupportables depuis que cet espoir s'éloigne d'années en années. Les collègues présentes font état de leurs difficultés et souffrances. Puisqu'il y a volonté de relancer la machine, Fabrice Couégnas souhaite obtenir un engagement du Recteur sur un nombre de mouvements de la Creuse vers la Haute-Vienne et de la Creuse vers la Corrèze. Ce ne sera pas le cas...

Fabrice Couégnas demande à ce que d'autres leviers soient activés :

- La répartition des stagiaires entre les 3 départements qui devrait permettre de prendre un engagement dès à présent
- Les intégrations en Creuse de toutes les demandes formulées, au delà des seuls rapprochements de conjoints pour la Creuse ou les départements limitrophes

Fabrice Couégnas rappelle par ailleurs qu'au delà des mouvements sollicités à l'intra académique, nombre de situations critiques concernent des collègues demandant d'autres départements (Les Landes, le Puy De Dôme, l'Ardèche, la Haute Garonne, l'Ariège, les Pyrénées Orientales ...) avec là aussi des injustices flagrantes et qu'il est également nécessaire d'y apporter une réponse.

En résumé, l'exposé fait par le Recteur ne nous a guère convaincus mais il faut espérer que l'implication conjuguée du Recteur et des IA de l'Académie dans la recherche de solutions concrètes pour les Creusois portera ses fruits. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la concertation entre les 3 inspecteurs d'académie n'avait pas eu lieu avant cette audience : espérons que la concertation de ce jour sera concluante... Les délégués du SNUipp-FSU23 en relation avec leurs homologues du 19 et du 87 se chargeront de rappeler tous les engagements ci-dessus lors de l'étude de chaque cas en CAPD.